un vain mot a sondarite onviere nest pas " Tous near un, et un pour tous l » telle doit ttre notre devise. LE COMITE DE GREVE. LA REUNION DE JEUDI

Jeudi, à deux heures, saile des rêtes de l'Hô-tel de villes grande Réunion, avec le concours lu délogue de la Fédérat on des Métaux;

A Marquette

Les grévoles de la région de Denain ont tenu une rémison à Marquette. Au cours de cette rémison l'ordre du jour suivant a été voté : « Lès travailleurs de Marquette, occupés à la Reconstitution et au, T. P. U., après avoir entendu le c loyen Poloré, S crétaire de la Bourse du Trava I de Denain, enregistrent lavec satisfaction 4'ét n lue du mouvement, s'engagent à lutter jusqu'à complète satisfaction et exigent qu'aucune sanction pour faits de grève, ne soit prise. He demandent la mise en disponibilité du Préset, responsable du constit actuel et se séparent au cri de la Vive la C. G. T.

Le Secrétaire de la section de Marquette, COET Henri.

A Crespin

Les grevistes du Bâtiment de Crespin et envi-rons ont tenu une réunion au cours de lequelle après avoir entendu les déclarations des citoyens Bomassy et Hayez, ils ont volé la continua-tion de la prève à l'unanimité.

A VALENCIENNES

Le grève du bâtiment continue dans le cal-me le plus parfait. On ne signific aucun incident Dans les réunions tenues pur les grévistes, la confinuation du chomige a été voté jusqu'à ce que satisfaction entière soit dennée aux revendications justifiées des tra-Vaileurs du bâtiment

A ROUBAIX LA SITUATION S'AGGRAVE

La forme de la grève ne s'est pas sensiblement modifiée jusqu'à présent, si ce n'est que maintenant, au moinent du pointage journalier des cartes, à la bourse du ra ail, le syndicat distribue du pain et des pommes de terre aux ouvriers en greve.

Cette mesure est le signe formel de la vodonté de résistance qu'annonça t déjà l'unani-mité de la cessation du travail. Mais cela peut être aussi l'indice d'une crise pracha ne dont patrons ne bongent pas, si le Go vernement per siste à ne pas vouloir intervenir, il est probable que la grève se généraliera à bref delai. Elle est susceptible d'atteindre toutes les autres cor-

Les ouvriers y sont d'autant plus disposés qu'ils croient sentir, dans l'inertie des Pouvoirs jublice, une monœuvre politique qu'ils n'admetront pas, «On veut nous lasser, disent-ils, efin d'atteindre le syndicat et, par contre-coup, le Parti Ouvrier. Nous ne nous laisserons pas

Telle est la pensée collective de la foule, pensée grosse de menaces.

La solidarité des Mineurs

ERRATUM, - Dans l'article paru sous ce titre dans notre numéro d'hier, une erreur typographique nous fait dire « après une longue et confuse discussion », c'est « après une longue et courtoise discussion », qu'il faut lire. Nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes.

Pour "désobuser"

les champs de bataille DES EMPLOIS SONT OFFERTS
AUX DEMOBILISES

Le ministère des régions libérées recherche Le ministère des régions libérées recherche d'anciens militaires possédant des connaissances conume artificiers, en vue de les employer à l'encadrement des équipes constituées pour le nettoyage des champs de bataille, l'enlèvement et la destruction des projecties non explosés dans les régions libérées.

Les candidats seront envoyés tout d'abord dans des écoles d'artificiers organisées dans ces régions et toucheront uniformément un salaire journalier de 15 francs pendant le stage d'ins-

journalier de 15 francs pendant le stage d'ins-

Ceux qui seraient déjà posseseurs d'un certificat d'aptitude délivré par ces Ecoles y seront soumis à un simple stage d'examen.
Les autres suivront une instruction de deux semaines — simples artificiers — ou de trois semaines — chels d'équipes artificiers — instruction à l'issue de laquelle ils pourront rece-

woir le certificat.

A partir du jour où déclarés aptes, ils seront au travail, les simples artificers recevront un salaire journaler de 25 francs et les chefs d'é-Les candidats qui, en fin d'instruction, ne seraient pas reconnus aples à l'emploi d'artili-ciers, pourront demander leur embauchage comune mimple manoeuvre aux conditions de salaire de la région où ils seront employés. Les de mandes devront indiquer, par ordre de préférence, le département où le candidat désire être embauché. Elles seront réçues à l'Office départemental de Lille, rue Brule-Maison, 34.

BOULOGNE EST DECORÉE DE LA CROIX DE GUERRE

LA CROIX LUI SERA REMISE DIMANCHE A la demande de M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, député de Boulogne, le président du Conseil vient de décerner à la ville de Boulogne la croix de guerre avec palme, en raison des donnages éprouvés par elle à la suite des raids des Gothas qui ont occasionne de nombreuses victimes, et aussi pour rendre hommage à l'attitude et à la vaillance de la popui

M. Abrami a été charge par le Gouvernement de remettre officiellement cette croix à cette ville dont il est le représentant au Parlement. Cette remise solennelle aura sans doute lieu dimanche 2 novembre, au cours d'une cérémonie

Chez les Mineurs

LES ELECTIONS DE DELEGUES MINEURS. LES COMPAGNIES HEDOMMENGENT A VIOLER LES LOIS SUR LES HUIT HEU. RES ET LE REPOS HEBDOMADAIRE.

Le citoyen BASLY, president du Syndicat des Mineurs du Pas-de Calais, mandate par cette organisation, vient d'adresser les deux

Monsieur le Préset du Pas-de-Calais. Je vous se ais très obligé de vouloir bien me faire connaître si des instructions vous ont élé adressées par M. le Minist e du Travail et de la Prevoyance Sociale, pour pro oquer à brève écheance des é ecuons de delegués à la sécurité des ouvriers mineurs

Il a été en effet, convenu, lors d'une entrevue des delégues du Syndicat des Mineurs du Pas-de-Calais, avec M. le Ministre du Travail, que ces élections auraient jeu prochainement et que pour la formation des circonscriptions électorales l'administration préfectorale aurait a consulter le Syndicat des Mineurs. Je vous prie d'agréer, etc.,

(Signé) E. BASLY. Monsieur le Ministre de la Reconstitution Industrie'le et des Mines.

Je vous serais très obligé de vouloir blen me faire connaître s'il est exact qu'une circulaire ministérielle vient de prescrire aux Compagnies minières d'occuper les ouvriers mineurs pendant la journée du dimanche auchargement sur wagons du charbon existant en stock, et, d'antre part, si ce te circulaire autorise les Compagnies à prendre des sanctions contre les ouvriers qui se retuseraient travaller le dimanche

Le Syndicat des Mineurs du Pas-de-Calals m'a chargé de porter à votre connaissance que les Compagnies ont délà congédié des ouvicers qui s'étaient refusés au travail du di manche, aggravé de ce salt que si cette journée est portée de huit heures à huit houres et demie et qu'aneun repos dans la semaine ne vient compenser le travail du dimanche. S. ce travail était jugé indispensable pour parer aux difficultés du moment, les mineurs

ne s'y refuseraient pasamais ils ne sauraient tolerer one, sous ce prétexte, 'es lois reglementant le travail à huit heures et assurant le cros hebdomadaire coient enfreintes. C'est pour ces raisons que je vous serais reconnaissant de vouloir bien m'indiquer quelles mesures vous comptez prendre pour

faire respecten les lois sus-visées par les compagnies minières: Je vous prie d'agréer, etc.. (Signé): BASLY.

Contre les "Mercantis et les "Vautours

LA LOI DOIT ETRE APPLIQUEE

AVEC FERMETE M. Louis Nail, garde des Sceaux, ministre de la Justice, vient d'adresser aux procurcurs gé-néraux une circulaire en vue de l'application de la loi nouvelle qui proroge les textes relatifs à la spéculation illicite et à l'affichage des prix, aggrave les pénalités et crée des dispositions analogues en ce qui concerne les loyers.

Dans cette circulaire, le Ministre rappelle un arrêt récent par lequel la Cour de Cassation pré-

cisant sa jurisprudence antérieure, considère comme tombant sous le coup de la loi toute vente de denrées ou marchandises pratiquée à des prix excessis ou ayant procuré des bénétices exagérés. Il recommande toutefois d'appliquer la loi avec sagesse, mais avec fermeté, et d'atteindre impitovablement les mercantis sans qu'il en résulte une cause de trouble, de vexala loi avec sagesse, mais avec fermeté, et tion, dans le commerce honnête et l'industrie Les articles 7 et 6 de la loi créent un nouveau délit : la spéculation sur les prix des

loyers.

En outre, dans une ville de plus de dix mille habitants, la loi oblige les proprétaires, sous pelne de sanctions pénales, à louer leurs logements vacants avec l'indication des prix.

M. Nail ajoute : Je n'ai pas besoin d'anneler votre attention sur l'intérêt de ces dispositions qui ont pour but de remédier à une crise extrê-mement grave. Il serait utile que la plus large publicité leur susse donnée : à cet égard, il vous appartient de vous concerter avec les préfets nour inviter les maires à mettre les proprétaire au courant des nouvelles obligations qui leur sont imposées et des peines auxquelles ils s'ex-poseraient en persistant dans leurs errements.

Le procès de la "Belgique"

tes : Dans un proces intenté au journal « La Belgique », MM. Auguste et Aimé Hutt sont condamnés à 20 ans de détention extraordinaire, M. Jos Moressee à 15 ans de détention extraor-dinaire, M. Ehesuières, à 10 ans de travaux forcés; M. Niot à 10 ans de détention ordinaire; MM. Grimberghs et Ledux à 20 ans de prison. André Moressee et Hanneuse sont acquittés. La Cour a mis en délibéré les conclusions de

la partie civile qui réclame 5 millions et dem de dommages-intérêts. Il sera statué sur ces conclusions dans l'au-dience du 6 novembre.

Le lock-out lyonnais

ment a commencé hier. Suivant les patrons, le nombre des ouvriers réduits au chômage par la fermeture des chantiers serait d'une dizaine de mille Les ouvriers, au contraire, assurent que

Beaucoup de petits patrons, notamment parmi les peintres-platriers, n'ont pas arrêté le

Les ouvriers des industries textiles sont en grève depuis hier. Le mouvement est assez étendu et par répercussion plusients outres professions, no-

tamment les teintureries sont arrêtées.

2100 ou 1500 des leurs seulement sont atteints par le lock-out.

Juge à Aubusson, M. Petit, juge à Montreuil. Conseiller à Douai, M. Gobert juge à Lille.

LE MYSTERE de la Grand' Palud

LES DEBATS DU PROCES PIENEE NE L'ONT PAS ENCORE ECLAIRCI

Le mystère de la Grand Palud desassinat sensationnel de l'usinier Cadou, commis il y a cinq ans à Landerneau, et dont l'ingénieur Pierre est accusé, sera-t-il éclairei par les débats du proces qui vient des ouvrir devant les assoises du Finistère P Rich de cequi s'est passé aux premières audiences no permet de le prévoir.

La première audience du Pierre s'est ouverte devant une affluence contenue par un service d'ordre très rigouretix. On croit que les débats durcront huil ou neuf jours. Pierre fait son entrée à 12 heures précises. Il

est très calme et s'entretient immédiatement avec son avocat, Me Henri Robert. Pierre répond d'une voix ferme au président : Pierre Désiré-Louis, 27 ans, domicilié à Lyon,

rue Saint-Nicolas, 21. L'interrogatoire porte sur l'emploi du temps de M. Cadiou pendant la journée du 30 décem-

L'ingénieur Pierre pretend qu'il n'est pas sa connaissance que son patron soit venu à l'usine le 30, ou lout an moins s'il y est venu, c'est sans qu'il le sache. On sait que cette question de dales est la pierre angulaire de l'affaire.

L'accusé se désend énergiquement et répond avec un grand air de sincérité à l'interrogaloire serré que lui fait subir le président. L'interrogatoire terminé n'a pas fait faire un

pas à la manifestation de la vérité.

107 témoins ont été convoqués. Sur cc nomhre tro's sont décédés. D'autres ont été cités tant pour la défense que par la partie civile. On entendra donc 120 ou 125 dépositions, car l faudra, semble-t-il compter sur des témoignages à la dernière heure. On remarque dans la salle Mme Cadiou, arrivée accompagnée d'un de ses fils.

LES TEMOINS ONT OUBLIE

Les témoins Robert. à Landerneau, et Joncourt, avoué à Quimper, fournissent à la Cour des renseignements sur la constitution de la Sociélé, Cad ou, qui succède à la maison sociale llemande Tomming.

Les dépositions de certains témoins manquent de précision en raison de l'élognement des faits. Lecture est donnée de la déposition de M. Le grand, prite-nom de Tomming, qui ne peut se présenter à l'audience pour raisons de santé, et de celle de M. Ploarec, député du Finistère, au-jourd'hui décédé, à qui M. le ministre de la Guerre, auprès duquel il était intervenu en fa-veur de Cadiou, lui objecta l'affaire d'Angoulême; M. Jear notaire à Brest et M. Duval. ancien commis greffier, déposent ensuite, relatant dans quelles condtions fut établi le contrat entre M. Legrand-Rocher et M. Picrre.

M. Freundt, juge de paix à Landerneau (Fi-nistère) était sur les lieux de la dévouverte du cadavre et sur son interpellation, M. Pierre répond: « Est-ce que vous me soupconneriez ? » C'est lui qui vit Pierre laver le caoutchouc de Cadiou.

La déposition de Mme Cadiou, de laquelle on attendait beaucoup, se résume en ceci: « Se trouvant sans nouvelles de son mari, elle télégraphia à ses parents et cut dès ce moment l'inuition que son mari avait été assessiné. » Elle proteste contre les bruits qui couraient Son ménage, dit-elle, était des plus unis. A la reprise de l'audience, M. Floch, avocat de la partie civile, demande au procureur de la République de faire citer Gabriel Tonnar,

charpentier à Cleder, qui a fait une déposition extraordinaire. Tonnar sera cité télégraphiquement. Tous les témoins invoquent l'éloignement des faits pour

Ce que sera la future armée

SON PLAN D'ORGANISATION

Paris, 28 octobre. ... Le plan d'organisation de la future armée française, dressé par l'état-major, comporte quatre ou cinq lois visant l'organisation, le recrutement, les cacres et les réserves de l'armée. Le nombre des divisions reste subordonné

l'attitude de l'Al'emagne et aux conventions militaires futures avec les aillés. L'ossature de l'armée sera constituée par tes engagés et les rengagés ; le reste par le service obligatoire qui ne dépassera pas la durée d'un an In est prévu deux appels annuels en octo-

bre et en avril Les cadres sortiraient uniquement de polytechnique : les autres écoles devenant de simples centres d'application et de perfectionnement. Les périodes d'instruction seralent écourtées

mais multipliées On songerait à rendre les fonctions d'officiers de réserve obligatoires pour certains citeyens.

Dans la Magistrature

MM. Matifas, juge à Boulogne ; Hermant, juge 'Arras ; Lejeune, substitut à Cambrai, Président de chambre à la cour d'appel de Nan

y, M. Delsart, conseiller à la cour d'appel de Conceiller à Douai, M. Wiot, président à Arras. Président à Arras, M. Michel, président à St-Pol. Président à St-Pol, M. Dournes, avocat Conceiller à Douai, M. Macqueron, président à President à Avennes, M. D'Hooche, juge à Rabat, Juge à Lille, M. Bergier, juge à Cambrai. Président à Douai, M. Lemaire président à Chi-

Le Conflit Socialiste de la Seine LES DISSIDENTS REFUSENT D'ETRE CANDIDATS SUR LA LISTE

DE LA FDEERATION Paris, 28 octobre - Le journal l' a Heure annonce que la commissión interectionnelle de la troisième circonscription de la Selucia pris con massance ider soir de la lettre guivant dresse par les citoyens Aubriot et Levasseur

Paris, le 27 octobre 1919

Après la décision prise hier par la Fédération de la felhe dut a repressé les propositions de la com-mission administrative permanente, nous vous in-formons qu'il nous est impossible d'être candidat ur la liste de la Fédération Agréez, etc.

Signé : Paul AUBRIOT, A. LEVASSEUR. Les députés socialistes sortants Lauche et Brunet ont fait une démarche analogue

Le Tigre ne veut plus rien savoir

Paris 28 octobre. — On annonce que M. Clémenceau a écrit au Bureau du Congrès républicain du Bas-Rhin qui lui avait offert la têté de la liste républicaine, qu'il aurait accepté volontiers s'il se représentait, mais sa décision de n'accepter aucun mandat est irrévocable.

LA REINE D'ESPAGNE

SUIT SON MARI La reine d'Espagne accompagnée de M. Quin-nonès de Léon, ambassadeur d'Espagne à Paris, est arriyé à Boulogne à tros heures. A sa descente du train, la reine a été saluée par M. Buloz, sous-préfet, le général Diebold, gouverneur militaire, et le général Wilberodd, commandant la base angla se La reine a ensuite embarque à destination de

La liste Painlevé

Paris, 28 actobre — La liste de concentration pour la troisième circonsaription de la Seine a été arrêtée. Elle comprend metamment : M.Painleyé, ancien président du conseil ; M. Fer dinand Boulsson, ancien député ; M. Paul Chautard, ancien député ; M. Paul Fleurot, vice-président du Conseil municipal de Parls. M. Alfred Do. minique, secrétaire général de la Fédération radicale et radicale-socialiste de la Seine; M. Alfred Hirsch, vice-président du Comité républicain du Commerce: de l'industrie et de l'agriculture ; M. Guissave Tery, directeur de l' « Œuvre » et de

Cette liste s'inspirant de la doctrine proportionnaliste a limité à onze le nombre de ses candidats et tend à laisser une part de représentation aux socialistes dissidents.

Le sucre va être

mieux réparti La carte de sucre périmée à la fin de cette année sera renouvelée sous la forme de carte départementale. La ration reste de 750 grammes par mois. Le ministre du Ravitaillement espère qu'en limitant l'utilisation de chaque carte à un Département, la répartition sera effectuée plus régulièrement.

C'est de Marseille que vient

" Poilutariat Marseille, 28 octobre, - La composition de la liste du . Poilutariat Marseillais » est .a

Bonnefoy, ancien combattant, avocat ; Brouberger, ancien compattant; Boly, capitaine aviateur officier de la Légivus d'honneur le héros de la traversée de

la Méditerranée. Malières, ancien combattant, mutilé. Dumas Alexandre, ancien combattant. Brochaux, capitaine aviateur, chevalier de a Légion d'honneur.

Se Puniront-ils?

Berlin, 28 octobre. - Théodore Wolf, dans e Berliner Tageblatt : insiste de rechef sur la nécessité pour le gouvernement allemand de prendre l'initiative du jugement des coupables des atrocités de guerre.

Il invoque l'exemple des enquêtes et des exécutions en France, estimant qu'il n'est pas

Le crime de Beauval ABRESTATION DE L'ASSASSIN

L'auteur du double assassinat commis le 20 courant à Beauval (Somme) sur les personnes du sieur Boulogne Pascal, âgé de 82 ans, et de sa fille Florentine, âgée de 40 ans, a été arrêté le 25, à Foncquevillers, par M. Lisparlette, commissaire de la brigade mobile, aidé de MM, les nspecteurs Bouche et Coussemacker, et de la gendarmerie de Doullens.

Au cours de l'énquête qu'il fit sur les lieux lu crime, d'inspecteur Bouche apprit que le crime avait pu être commis par un nommé Del court Gaston: ûgé de 18 ans, manouvrier. Il prévint aussitôt la brigade mobile, et le 25 à 8 heures du matin, Deloourt était cueilli à son travail et ramené à Doullens, où il nia d'abord

toute participation; au crime. Presse de questions, il finit cependant par faire des aveux complets et déclara que le vol avait été le mobile du crime.

Son double meurtre compli, l'assassin fouilla la maison et ne trouva en tout et pour tout

qu'une somme de 2 francs. L'assassin a été écroué à la prison de Doullens.

A BAILLEUL

Un garde-frein broyé par un train Un accident mortel est survenu dimanche natin eu gare de Bailleul. Le nommé Albert

Sennesal, agé de 24 ans, garde-frein, fut pris en écharpe par l'express Calais-Cologne, au moment où il allait monter dans le train de Le malheureux a été tué sur le coup.

Quelques "embochés"

Désiré LEDUC, de Solesmes

Le Lieutenant Lespagnol, substitut au 1er Conseil de guerre, vient de terminer l'instruction de l'affaire Leduc Désire. 51 ans, maréchal-ferrant à Solesmes (Nord).

Pendant l'occupation, Leduc était chef d'équipe, et chargé, comme tel, de procéder au démontage des usines. Il était en très hons termes avec un surveillant allemand, auquel il dévoilait toutes les cachettes de cuivre qu'il connaissait soit dans les usines ou chez des particuliers.

D'importantes rafles de cuivre et autres métaux furent opérées à la sucrerie de Solesmes d'après ses indications

Ce triste individu aura à répondre de ses actes condamnables devant le 1er Conseil de guerre dans la deuxième quinzaine de Novembre.

VAN SHORISSE, de Lezennes

L'affaire Van Schorisse, de Lezennes instruite par le Lientenant Lespagnol, va passer cette semaine devant le Ter Conseil de guerre. Van Schorisse est accusé d'intelligence avec l'ennemi et d'avoir dénoncé à l'autorité boche, un ouvrier de la Compagnie du Nord qui s'était caché pour échapper aux allemands.

Zephir BOIZET, d'Avesnes

Poussée activement par le Lieutenant Zevilling, l'instruction de l'affaire Buzet Zéphir a été terminée aujourd'hui. Le nommé Boizet Zéphir, 46 ans, originaire d'Avesnes, est accusé de dénoncrations multiples, entre autres celles du jeun-Parmentier Alfred, 16 aus, domicilié rue d'Avesnes, à Denain, qui fut condamné à 5 ans de travaux forcés par l'autorité allemande. Il aurait en outre pratiqué le trafic de l'or sur que grande échelle.

Eugène CAILLE, de Roubaix

Le Commissaire du Gouvernement du Se Conseil de guerre à ordonné hier la mise en liberté provisoire contre versement d'une caution de 10.000 francs, de Caille Eugène, de Roubaix, accusé d'intelligence avec l'ennemi. Les charges relevées contre Caille ne sont pas, parait-il, suffisamment. graves pour motiver son maintien en prison.

WIART, de Cambrai

Wiart, de Cambrai, affirmait que Janes Armand, détenu à la prison de Mons, pour intelligence avec l'ennemi était seul coupable de l'avoir présenté à l'autorité militaire allemande pour collaborer au service de la police. Une confrontation eut lieu à Quiévrain entre les deux détenus. Elaient présents le Juge d'instruction Save du Parquet de Mous, le capitaine Lirable, et le défenseur de Wiart. La confrontation qui eut lieu sur un charriot placé à cheval sur la frontière a donné d'importants résulfats. Les aveux de Janes ont amené Wiart à préciser certains détails très utiles pour l'instruction. Wiart a donné précisions sur la date de son entrée au Terrible accident, service de la police allemande et garda son attitude cynique habituelle

Tout en reconnaissant certains faits, il continue à se prétendre innocent.

SCHWETZER,

de Flines-les-Mortagne Au printemps de l'année 1913, l'Alsacien Schwetzer, agé de 47 ans, vint s'établir cordonnier à Flines lez-Mortagne.

Pendant l'occupation allemande, en Juin 1915, il se mit à la disposition des gendarmes boches qu'il accompagna dans leurs perquisitions chez les habitants qu'il avait dénoncés comme possédant des cachettes d'armes ou de denrées.

De nombreux faits de dénonciations lui sont reproches. De plus, pendant toute occupation, Schwetzer circula librement sans aucun laissez-passer, comme les 41emands eux mêmes.

Les débats du procès de Schwetzer, qui est accusé d'intelligence avec l'ennemi, se sont déroulés devant le 4 Conseil de Guerre, qui a condamné l'emboché aux travaux forcés à perpétuité.

Victor TRIBOULET

d'Auxi-le-Château Sur mandat d'arrêt, délivré par le 3e Censeil de Guerre, la gendarmerie a procédé à l'arrestation du nommé Triboulet Victor, 40 ans, d'Auxy-le-Château, accusé d'avoir dénoncé des soldats français, qui se tenaient caches pour échapper à l'auto-

Un mauvais Maire

rité allemande.

Une nouvelle arrestation sensationnelle

st imminente. Il s'agit du Maire d'une grosse commune de l'arrondissement d'Avesnes, accusé d'intelligences avec l'ennemi.

Savon «LE NATUREL» Marseille

A ROUBAIX

Désespéré, il se noya Hier matin, un corps fut recire du canai de Roubaix, à l'écluse du Pont-Morel. L'identite fut établie immédiatement C'est un norme s'ident de Charles, agé de 62 ans, ilsserand, demearant red de l'Alma, fort France, 416

Les renseignements requeillis permetteut d'établir que Spilmont, n'étaat plus capabie, de ga-knar sa vie, n'ayant plus de secours au choumas et se trouvant actuellement sans res su chouses et se trouvant actuellement sans res su cos sest

di se trouvant actuellement sans res en chemico sest donné volontairement la mort, probablission dans le courant de la muil dernière.

Après constatations de M. E Guider Pica, le corps à été transporté à la morgue de l'incetal

AARZIN

Accident mortel

UN OUVRIER PEIS SOUS UN EBUULE ENT Dimanche dernier, vers lrois houres de l'apres midi, le nommé François Raux, frappeur à boiltrages cour Lefebvre, se rencht au a terri o de ka fosso Saint-Louis, pour naches de recuedhir quel ques kalos de charbon. Il s'engag a dans une excavathan où un énorme bluc de terre qui s'était detache tout a coup, le recouvrit presque en term

Sod fils, qui était veru le retrouver une demiheure après l'eloulement, ent la douloureuse sur-prise de le découvrir. Il parvint à le retirer avec l'aide de quélques per ornes du foisinage. Mais il étais trop lard : la mort avait fait son œuvre. Après les constatations d'ucage, le caps du mal-heureux ouvrier fut transporté à Bouvrages. ---

A ANICHE

Une grenade explose UN ENPANT DE 9 ANS EST GEIEVEMENT

BLESSE Un terrible accident, occasionne par les explosies qu'on ne se décide pas à faire rechercher s'est produit mardi, à Aniches, vers trois heures du

Le petit Abel Marquant, age de neul ans, avalt trouvé dans un champ une grenade avec laquelle il jouait. A un moment donné, il jeta devent lui le dangereux engin qua explosa Le petic Abel eut la main gauche lattéralement arrachée et fuf, de plus, profondément blessé par des éclais qui l'atteignirent à la jambe gauche. Le pauvre enfant, qui perdati son sang en abou-dance, fui relevé par des voisins. Après un pre-mier gansement, il a été conduit à l'hôpital de

Son état est grave.

a l'hôpital d'Hazebrouck,

A SEREUS

UN MEURTRIER SE SUICIDE Un nommé Clautel Albert, 30 ans, vivant séparé de sa famille, a dimanche dans la soirée tenter de tuer à coups de revolver, sa cousine Rachel Hadan, qui n'avait pas consenti à le suivre à Paris. Le meurtrier s'est ensuite brûle la cervelle. La blessée dont l'était est grave a été transportée

A SAINT-POL

ENCORE UNE AUTO HOMISIDE L'auto T. M. 104, d'Arras, conduite par le hauffeur P. Richard, a renversé, rue des Carmes M. Looch, archiprêtre, qui se rendait

à l'église. Projeté sous le véhicule, le malheureux vieillard fut dégagé aussitôt, mais tous les soins qui lui furent prodigués restèrent inu. tiles. Il portait à la tête une blessure mortelle.

A NŒUX-LES-MINES (Fosse Nº 6)

une chûte de 80 mètres Mercredi 22 octobre, à 8 heures du matin, la chargeur d'accrechage Martinet Dutonio, de na-

chargeur d'accrechage Martinet Dutonio, de la tionalité portugaise, agé de 20 ans, demeurant à Lillers, étant occupé à l'étage 357 à déballer des berlines de la cage, fut trompé par une barrière restée ouverte : pensant que la cage so trouvait à cet endroit, il voulut encager une berline vide, celle-ci partit dans le trou béant, entraînant le malheureux, et tomba au fond da puis d'une hauteur de 80 mètres. Aussitôt des camarades, so portèrent nu secours, mais le malheure de la cage son portèrent nu secours. camarades se portèrent au secours, mais le malheureux Martinet avait succombé à ses atroces blessures. Il sut remonté au jour, mais le doc-teur Bridoux, mandé en nate, ne put que cons-

Le délégué mineur Pressé Octave procède & une enquête pour déterminer les causes de ce terrible accident.

BOURSE DE PARIS DU 28 OCTOBRE 1919

VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	DO JOUR
4 % 1915 libéré. 6 % 1913 non lib. indo-Taine 1909 Algérie 3 % 1902 Ville de Paris 1871 1875 1876 1912. Poncières 1879 1885 1885 1909 1801 1801 1801	90 27 71 40 71 10 340 340 393 497 400 50 255 255 487 25 325 325 327 328	Est actions Est obl 3 % anc nou Lyon actions oblig. 4 % fusion anc nouv. Midl ob. 3 % anc Nord obl. 5 % 3 % anc	357-75 338
1	323	Russe 1906	58 50

CHANGES

Londres, 36,36; hors cote, 36,49. — Belgins, 101,25. — Espagne, 169,25. — Hollande, 333,59. — Italie, 82,25. — Prague, 22. — New-York, 809,50. — Norvège, 197,50. — Portugal, 399. — Suède, 210,37 - Suisse, 158. - Mayence, 26,75.

FEUILLETON DU « REVEIL DU NORD » N° 11

Les Mystères de New-York

GRAND ROMAN-CINÉMA AMÉRICAIN

- C'est-à-dire que j'en serais enchanté, sequesce celui-ci. Vous allez satisfaire mon dus cher désir... Quelques instants plus tard, les trois per une demi-douzeine de lits, dans les-

quels des femmes étaient couchées. Le

PIERRE DECOURCELLE

professeur Haynes et le docteur Thompson, auivie du visiteur, s'approchèrent de l'une Une infirmière et un jeune assistant se tensient à côté du lit.

- Vous siles constater, doctour Akerlund, dit le maître, que nous appliquons Il avait pris sur une table de verre une

quons, ne fait pas perdre connaissance à la malade, mais comme vous le savez, l'empêche d'avoir le moindre souvenir de ce qui s'est passé tendis qu'elle était sous son influence...

- Et comment l'administrez-vous? De la façon la plus simple, intervient Thompson... Miss Sears, voulez-vous me prêter votre seringue? Le docteur Thompson avait pris le bras de la femme, et y introduisait l'aiguille tu-

bulée. Puis, il pressa sur le piston et injecta le narcotique. Les deux infirmières avaient doucement reposé sur l'oreiller le dos de la malade qui regardait fixement devant elle. - Ses yeux vont rester/grands ouverts, dit le docteur Thompson en tendant la seringue et la fiole à l'infirmière en chef.

Mais cinq minutes ne s'écouleront pas avant qu'elle soit endormie d'un sommeil presque magnétique, pendant lequel elle obéira à tontes les injonctions, exactement comme une hypnotisée... - Et une fois réveillée, elle ne se souviendra de rien ?...

une autre patiente... On passa dans une chambre voisine, où ne se trouvait qu'un seul lit. - La femme que voici, expliqua le profe-seur Haynes a voix basse, vient de subit au bras une opération assez douleureuse. l'extraction d'un kyste, qui avait des raci nes très profindes.

Le professeur s'approcha du lit, à côté

- Absolument... Du re te, je vais vous

é démontrer, si vous voulez bien examiner

examiné la plaie, il ll l'entoura lui-même d'un bandage de tosse qu'il serra fortement. Puis attirant le docteur Akerland dans l'embrassure de la fenêtre : - Vous allez pouvoir interroger cette

femme dans quelques instants, et vous

constaterez qu'elle ne se rappelle absolu-

ment aucun detail de l'extraction pénible à laquelle il vient d'être procédé. . - Est-ce possible? Le visiteur s'approcha, et d'une voix en-En bien! ma brave dame, comment

vous trouvez-vous? Elle le regarda d'un œil encore atome - Bien! fit-elle. Sauf ce bandage qui me fait mal... Est-ce qu'on ne peut pas le desserrer un peu? Sur un signe de l'un des docteurs, l'infirmière se pencha et donna satisfaction à

lund... Vous ne ressentez rien d'autre? Eile secona negativement la tête. - Et votre kyste? interrogea le profes-- Vous m'avez promis qu'on me l'enlè verait, monsieur le docteur ? reprit elle d'un

Une fois hors de la pièce, il se tourna du côte du voyageur : - Eli ben! qu'en dites-vous? - Pro ligieux! Et je suis vraiment

- Le professeur Hammarsten m'avait promis un accueil aimable, déclara-t-il en se retirant, je ne m'attendais pourtant pas

à être reçu avec tant d'égards... Croyez, messieurs, que je ne l'oublierei pas. Il s'éloigna, tandis que les deux hommes rentraient dans l'établissement. que dirigeaieni miss Sears, ils furent sur

professeur Haynes... - Un fait bien étrange, monsieur le docteur. Miss Wood avait posé tout à l'heure sur cette table le flacon de «scopolamine » dont le docteur Thompson venait

- C'est bien ce que j'ai pensé, et c'est pour cela que nous le cherchons...

— Il faut le retrouver l' poursuivit le professeur. Vous savez que cette substance est rare et difficile à obtenir... Et, cette bouteille ne peut pas être perdue...

> VII . Une lettre d'elle

C'est au milieu d'une foule immense que furent élébrées les obseques du pré-Une demi-heure plus tard, le médecin ment estime. Travailleur infatigable, il était cher. Le escopolamine », que nous appli- neit de pratiquer l'opération et, après avoir jusqu'à la porte par le directeur et son as- ture et sa serviabilité, une affection que responsabilité qu'il veneit de prendre al-

sistant, qu'il remercia avec une chaleureuse ; ne rencontrent pes d'ordinaire les grands ; lait probablement l'empêcher de pouremi manieurs d'argent. En meme temps que par cette énorme

effluence, la ville entière avait voulu donner à la fille et à la famille du disparu un témoignage de sympathie, elle tenait, euton dit, à protester par son élan unanime contre l'effroyable cauchemar qui l'étreignait depuis trois mois. Le meurtre de cette quatrième victime qui n'avait plus le vol pour mobile, apparaissait aux yeux de tous comme une représaille préventive de la Société, et cette pensée jetait sur l'assistance une terreur vague et lourde qui Le deuil était conduit par Perry Bennett et quelques parents éloignés. Elaine était restée à l'hôtel, entourée de ses amies les plus chères, ne consentant à recevoir

Justin Clarel qui, dans un serrement de mains muet et significatif, avait essayé de lui exprimer son dévouement et l'ardeur qu'il voulait mettre à poursuivre la tâche que l'orpheline lui avait confiée. Après la cérémonie, Glarel remonta à pied vers son laboratoire. On était alors en

comme tous les ans à pareille époque. Le professeur suppléant à la chaire de chimie profitait généralement de cette acsident de la Compagnie des Assurances calmie pour se livrer à des investigations Reunies. Taylor Dodge était universelle- de longue haleine dans le domaine qui lui

vre ses contingences en face de la mission qui -lui incombait ? . .. C'est dans des circonstances comme celles ci que le rôle qu'il avait assumé dans la mêlée sociale prenait tout à coup la portée et la grandeur qui lui donnaient à ses yeux, tout son

dans son sanctuaire. a l'intérieur de la pièce, ma clé n'est pas sa place, comment se fait-il Parker? - C'est qu'il y a quelqu'un qui vous attend chez vous, monsieur le professeur fit le gardien en portant la main à sa ceis

Clarel se hata de monter à son laboratoire La clé était sur la porte ; il la tournage Elist C'est le docteur Thompson l'fits il en tendant la main au visiteur qui s'était

- C'est tout? poursuivit le docteur Aker

ton de prière... Quand donnerez-vous des ordres pour l'opération?... - Bientôt !... fit-il en souriant.

emarverlla.

effusion.

An moment où ile traversaient la salle pris de l'agitation qui y régnait.

— Que se passe t-il donc ? demanda le

de se servir, et nous ne le retrouvons plus... - Vous l'aurez changé de place...

- C'est mon avis.

des malfaiteurs contre un essai de révolte pesait sur elle comme une chape de plomb. que quelques intimes. Elle n'avait fait d'exception que pour

oleine saison de vacances, et les cours de l'Université avaient naturellement cessé,

iquel se tenait le jeune medecia qui ve lesuédois quittait l'établissement, reconduit avait su inspirer autour de lut, par sa droit le la songeait en amarchant que la lourde

Clarel ne se dissimulait pourtant pas les difficultés presque surhumaines de l'entreprisa où il se jetait A mesure qu'il réflé-

chissait, il étaif trappé davantage par la puis. sance et l'habileté diabolique des ennemis qu'il allalt combattre... Qu'eut-il pensé s'il avait pu soupconner la noirceur des embas ches et la multiplicité des pièges que ceux-cl se préparaient à dresser ous ses pas ?... Franchissant le haut portail de l'Univers site, il s'arrêta sous la voûte pour prendre sa clé chez le gardien, dont la femme états chargée d'entretenir l'ordre et la propreté

levé en le voyant... Vous avez donc pe vous résoudre à quitter Hillside ?...